

**Commune de La Pesse**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 30 Juin 2017**

Présents : MERCIER Claude, COMBY Jean-Yves, VUAILLAT Joël, PLOCKI Michelle, VUILLERMOZ Alain, LE METAYER Marie-Anne (arrivée à 13h15), PONCET Régine, CARNOT Julien

Excusés : SEVESSAND Benjamin, GRECARD Dominique, RIFFAUD Jacques-Hervé.

Pouvoir : SEVESSAND Benjamin donne pouvoir à MERCIER Claude  
RIFFAUD Jacques-Hervé donne pouvoir à PONCET Régine

Secrétaire de Séance : Alain VUILLERMOZ

Début de séance à : 13h

**1°/ Elections Sénatoriales du 24 septembre 2017 : Désignation du délégué et de son suppléant**

Bureau : MERCIER Claude, COMBY Jean-Yves, VUAILLAT Joël, PLOCKI Michelle, CARNOT Julien

Secrétaire : PONCET Régine

**Election du délégué** : sont candidats : MERCIER Claude et RIFFAUD Jacques-Hervé.

Résultat : MERCIER Claude : 6 voix, RIFFAUD Jacques-Hervé : 2 voix, Blanc : 1 bulletin.

**Elu : MERCIER Claude**

**Election suppléants :**

Premier suppléant : Candidat COMBY Jean-Yves

Résultat : COMBY Jean-Yves 9 voix

**Elu : COMBY Jean-Yves**

Deuxième suppléant (arrivée de LE METAYER Marie-Anne) : Candidate : PLOCKI Michelle

Résultat : PLOCKI Michelle 9 voix, Blanc : 1 bulletin

**Elue : PLOCKI Michelle.**

Troisième suppléant : candidat : RIFFAUD Jacques-Hervé

Résultat : RIFFAUD Jacques-Hervé 10 voix

**Elu : RIFFAUD Jacques-Hervé**

**2°/ Convention Commune de La Pesse / Beltry Myriam**

Le maire lit le projet de la convention et le propose au conseil

Quelques précisions sont apportées sur le positionnement de la cabane (cf plan annexé à la convention).

Le conseil vote à main levée : Résultat 10 voix pour la convention (dont 2 pouvoirs) et 10 voix pour les conditions financières (dont 2 pouvoirs).

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer cette convention.

**3°/ Vente de bois ONF du 20 juin**

Résultat de la vente : la parcelle 10 est vendue pour 7320 €, les parcelles 9 et 20 sont invendues (offres en dessous du prix de retrait proposé par l'ONF).

Le maire expose la possibilité de proposer aux mieux disant des offres l'acceptation de leur prix, étant entendu que ceux-ci n'ont pas l'obligation de l'accepter.

Le conseil décide à l'unanimité de proposer la vente de la parcelle 20 au mieux disant : Scierie Ducret pour 21150 € et d'attendre sa réponse pour, en cas de refus, proposer la parcelle 9 au mieux disant : Scierie Chauvin pour 10445 €.

**4°/ Projet de motion suite à la réunion publique/avenir de la salle polyvalente.**

Le maire relit le projet de motion proposé par Julien CARNOT et propose au conseil de se prononcer par vote sur cette motion. 9 voix pour (dont 1 pouvoir) et 1 voix contre (pouvoir).

Le conseil propose la création d'une commission relais des skieurs. Les membres volontaires sont : MERCIER Claude, VUILLERMOZ Alain, PLOCKI Michelle, CARNOT Julien, LE METAYER Marie-Anne.

*La séance est levée à 13 h 50.*

Non approuvé